

ATTESTATION DE GARANTIE 2022

(Loi du 02 Janvier 1970 – Décret n° 72-678 du 20 juillet 1972)

SMABTP - 8 rue Louis Armand CS71201 - 75738 Paris Cedex 15

atteste qu'une garantie financière

au titre de l'activité de :	d'un montant de :
Transactions sur immeubles et fonds de commerce	110 000 €
Gestion immobilière	110 000 €
Syndic de copropriété	800 000 €

a été donnée par elle à :

CABINET MOLINIER, SARL
128 Rue La Boétie
75008 Paris

N° sociétaire : H72393S

N° contrat : 9910000 / 001 587467

représentée par :

Monsieur MOLINIER Guillaume – Gérant

A compter du : **01/01/2022 jusqu'au 31/12/2022**

Fait à Paris, le 01/03/2022

Le Garant

